

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, le DOUZE JUILLET, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel MARCHAND, Maire.

Membres présents : Daniel MARCHAND – Odile DURET – Marc BERNARDET – Catherine PROVOST – Philippe BIRON – Christian PICARD – Martine DEJOUX – Gregory DUDON — Magali GUENZI PACARD — Daniel GRANGER – Éric DIFFER

Absent(s) excusé(s) : Françoise PROVOST (pouvoir donné à Martine DEJOUX), Sébastien GAUCHARD (pouvoir donné à Philippe BIRON), Yolande VANIEMBOURG (pouvoir donné à Magali GUENZI PACARD), Marie-Madeleine TALON.

Secrétaire de séance : Magali GUENZI-PACARD

Nombre de membres affectés au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Date de la convocation : 04/07/2018

Date de l'affichage : 13/07/2018

OBSERVATIONS SUR COMPTE RENDU PRÉCÉDENTE RÉUNION

Le procès-verbal de la réunion du 12 juillet 2018 est modifié comme suit : les travaux de plâtrerie/peinture au 12 grande rue (ancienne poste, délibération n°2018/00487) sont attribués à l'entreprise Millard pour un montant de 15 902.76 € HT et 17 493.04 € TTC.

2018/00498 – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de modifier les crédits budgétaires comme suit :

DEPENSE		
Article		Montant
657364	Subvention à caractère industriel et commercial	3 600 €
615231	Voirie	-3 600 €

2018/00494 – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET COMMERCE

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de modifier les crédits budgétaires comme suit :

RECETTE		
Article		Montant
774	Subvention exceptionnelle	3 600 €

DEPENSE		
Article		Montant
61558	Entretien et réparation – autres biens immobiliers	3 600 €

2018/00495 – CONVENTION AVEC LE CENTRE DE LOISIR DE DOMPIERRE S/ BESBRE

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DONNE un accord de principe sur la base des informations données pour la participation de la commune au centre de loisir de Dompierre sur Besbre à savoir 0.80 € par heure par enfant accueilli pour l'année 2018,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2019.

2018/00496 – RECRUTEMENT D'UN AGENT POLYVALENT

Considérant la nécessité de pourvoir notamment au remplacement d'un agent ainsi qu'à un accroissement temporaire d'activité,

Monsieur BIRON Philippe ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de recruter Madame FLORA CHAUMONT en qualité d'agent polyvalent, adjoint technique territorial du 13/7/18 au 31/8/2018,

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la réalisation des opérations nécessaires à son recrutement.

2018/00497 – PARTICIPATION AU RAM ITINERANT DU SECTEUR DE CHEVAGNES

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DONNE un accord de principe dans l'attente de l'élaboration de la convention pour la participation de la commune au RAM itinérant du secteur de Chevagnes.

TRAVAUX A L'ANCIENNE POSTE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet de plan pour la réalisation des logements locatifs au 12 grande rue.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le plan proposé.

Questions diverses :

Monsieur le Maire informe que la commune a reçu les félicitations de La Poste concernant l'activité de l'agence postale communale.